

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 3^E ANNÉE DU SECONDAIRE OU L'ÉQUIVALENT

Objet : Information sur la mise à jour de la vaccination

Chers parents,

Selon le calendrier du Protocole d'immunisation du Québec, une vaccination en secondaire 3 est prévue. Afin de rejoindre le plus grand nombre d'élèves possibles et d'assurer une mise à jour complète, nous visiterons l'école de votre enfant à deux reprises. Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Votre enfant est donc en mesure de consentir lui-même à la vaccination offerte à l'école.

Afin que votre enfant puisse prendre une décision éclairée quant aux vaccins qui seront offerts, une vidéo explicative est disponible via l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=PmTc0bjXmso>. **Il est très important que la vidéo soit visionnée avant la journée de vaccination.** Il est aussi conseillé aux parents de consulter la vidéo afin de soutenir votre enfant dans sa démarche.

Information concernant la vaccination à recevoir

Tous les élèves consentants recevront :

- Une dose du vaccin **dT** (contre la diphtérie et le tétonas) ;
- Une dose de vaccin Men-C (contre les infections causées par le **méningocoque du sérogroupe C-Méningite**) ;
- **Mise à jour du statut vaccinal** : En plus des vaccins prévus en 3^e année du secondaire, l'infirmière en profite pour vérifier si la vaccination de tous les jeunes est à jour pour l'ensemble de ces maladies : diphtérie, coqueluche, tétonas, poliomylérite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle (picote)¹, hépatite A et B et les VPH. Elle pourra, si votre enfant consent, lui donner les vaccins manquants afin qu'il soit bien protégé.

Pour plus d'information sur ces vaccins et la vaccination en général, consultez le site Internet suivant :

[Vaccination en milieu scolaire | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Lors de la journée de vaccination, il est préférable de bien s'alimenter, de porter un vêtement à manches courtes **et il est très important d'apporter le carnet de vaccination.**

École : Polyvalente Nicolas Gatineau

Infirmière / Coordonnées : Nom : Chantal Brissette Téléphone : 819-213-8527 Courriel : chantal_brissette@ssss.gouv.qc.ca	Date de la première visite : <u>1, 2 et 3 Novembre 2022</u> Date de la deuxième visite : <u>2 et 3 mai 2023</u>
---	--

En cas d'absence lors de la première visite, votre enfant pourra profitez de notre deuxième visite afin de recevoir la vaccination. Il est aussi possible de prendre rendez-vous pour venir au CLSC à l'adresse suivante : <https://portal3.clicsante.ca>

Les infirmières en milieu scolaire vous remercient pour votre collaboration.

¹ Si votre jeune a déjà contracté la varicelle (picote) après l'âge d'un an, il est considéré protégé. Pour favoriser le déroulement de la vaccination, il serait préférable d'informer votre jeune s'il a eu ou non la varicelle.